6002 - Remettre une somme perçue à titre d’intérêt à un débiteur qui paie des intérêts de dette.

question

Question : Nous est-il permis de remettre les sommes que nous recevons de la banque à titre d’intérêt à un frère débiteur de la même banque qui paie les interêts d’une dette? De cette façon , nous tirons profils de toutes nos opérations bancaires.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si vous avez la confirmation que votre frère en question s’est bien repenti de la pratique de l’usure et qu’il fait face à une dette qu’il ne peut pas payer , alors remettez-lui les intérêts que vous avez reçus, autrement , ne les lui donnez pas